



®

Fiche signalétique

*** Section 1 - Identification du produit et de l'entreprise ***

Nom du matériau : CERAM-KOTE 54 Part B

Information sur le fabricant

CERAM-KOTE® COATINGS INCORPORATED
1800 Industrial Drive
Big Spring, Texas 79720, États-Unis

Téléphone : 432-263-8497

N° d'urgence CHEMTREC +001 703-527-3887

*** Section 2 - Identification des risques ***

Classification SGH :

- Toxicité aiguë, voie dermique - Catégorie 4
- Toxicité aiguë, voie dermique - Catégorie 2 de la peau
- Corrosion/irritation cutanée - Catégorie 1B
- Sensibilisation de la peau - Catégorie 1
- Toxique pour la reproduction - Catégorie 2
- Toxicité spécifique d'organe cible (exposition unique) – Catégorie 3

ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE SGH

Symbole(s)



Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

- Nocif si ingéré
- Nocif par contact cutané.
- Provoque de graves brûlures cutanées et de sérieux dommages oculaires.
- Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- Soupçonné de nuire à la fécondité.
- Peut provoquer une irritation respiratoire.

Informations de sécurité

Prévention

- Porter des gants de protection / vêtements de protection / lunettes de sécurité / protection du visage.
- Ne pas respirer les vapeurs.
- Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Porter une protection des voies respiratoires.
- Laver à fond après manipulation.
- Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être autorisés à l'extérieur du milieu de travail.

Fiche signalétique

Obtenir les instructions spécifiques avant l'utilisation.
Avant d'utiliser le produit, veuillez lire et comprendre toutes les mesures de sécurité.

Réponse

EN CAS D'INHALATION : sortir la victime à l'air frais et garder au repos dans une position confortable pour respirer.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne faites PAS vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

SI EN CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les reporter.

SI EN CONTACT AVEC LES YEUX : rincer doucement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. S'ils sont faciles à enlever, enlever les verres de contact au besoin. Continuer à rincer.

SI exposé ou inquiet : Consulter un médecin.

Entreposage

Entreposer sous clé.

Élimination

Jeter le contenu/contenant selon les réglementations locales/régionales/nationales et internationales.

*** Section 3 - Composition/Information sur les ingrédients ***

N° CAS	Composant	Pourcentage
111-40-0	Diéthylènetriamine	30-60
80-05-7	Bisphénol A	13-30

*** Section 4 - Mesures de premiers soins ***

Premiers soins: Yeux

Obtenir immédiatement l'avis d'un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau, en levant, de temps en temps, les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la personne porte des verres de contact et les enlever. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Premiers soins : Peau

Obtenir immédiatement l'avis d'un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements et les souliers contaminés. Bien laver à l'eau les vêtements contaminés avant de les enlever, ou porter des gants. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. En cas de toute plainte ou symptôme, éviter toute exposition subséquente. Nettoyer les vêtements avant de les porter à nouveau. Nettoyer à fond les souliers avant de les réutiliser.

Premiers soins : Ingestion

Obtenir immédiatement l'avis d'un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever toute prothèse dentaire, le cas échéant. Sortir la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour qu'elle respire. Si du produit a été avalé et que la personne touchée est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Arrêter si la personne touchée se sent malade, car les vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir, sauf sur les conseils d'un professionnel de la santé. Si la personne vomit, sa tête doit être conservée en position basse afin que les vomissements n'entrent pas dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer dans une position de récupération et obtenir immédiatement l'avis d'un médecin. Conserver les voies respiratoires ouvertes. Desserrer les vêtements serrés tels qu'un col, une cravate, une courroie ou une ceinture.

Fiche signalétique

Premiers soins : Inhalation

Obtenir immédiatement l'avis d'un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Sortir la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour qu'elle respire. Si l'on doute que des fumées sont toujours présentes, le sauveteur doit porter un masque approprié ou un appareil respiratoire autonome. Si la personne ne respire pas, respire de manière irrégulière ou si un arrêt respiratoire se produit, procurez la respiration artificielle ou de l'oxygène par le biais d'une personne formée. Il peut être dangereux que la personne offrant de l'aide effectue le bouche à bouche. Si la personne est inconsciente, la placer dans une position de récupération et obtenir immédiatement de l'aide médicale. Conserver les voies respiratoires ouvertes. Desserrez les vêtements serrés tels qu'un collet, une cravate, ou une ceinture. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, les symptômes peuvent être retardés. La personne exposée peut devoir être gardée sous surveillance médicale pendant 48 heures.

Protection pour les secouristes

Aucune action ne doit être effectuée impliquant tout risque personnel ou sans une formation adéquate. Si l'on doute que des fumées sont toujours présentes, le sauveteur doit porter un masque approprié ou un appareil respiratoire autonome. Il peut être dangereux que la personne offrant de l'aide effectue le bouche à bouche. Bien laver à l'eau les vêtements contaminés avant de les enlever, ou porter des gants.

* * * Section 5 - Mesures de lutte contre les incendies * * *

Risque d'incendie généraux

Voir la Section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

Dans un incendie ou si chauffé, une augmentation de pression se produira et le contenant peut exploser.

Produits de combustion dangereux

Les produits de combustion peuvent inclure les matières suivantes : dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et oxydes d'azote.

Agent extincteur

Utiliser un agent extincteur approprié pour l'incendie en cours.

Agent d'extinction inapproprié

Aucun

Instructions/Équipement de lutte contre les incendies

Les pompiers doivent porter un équipement protecteur approprié et un appareil respiratoire autonome avec un masque facial complet utilisé en mode de pression positive. Les vêtements pour les pompiers (incluant les casques, les bottes protectrices et les gants) doivent être conformes à la norme européenne EN 469 qui offrira un niveau de base de protection pour les accidents chimiques.

* * * Section 6 - Mesures de libération accidentelle * * *

Récupération et neutralisation

Essayez de récupérer le produit libéré, si c'est possible.

Matériaux et méthodes pour le nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si c'est sans risque. Déplacer les contenants de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger à la vadrouille si soluble dans l'eau. Ou bien, ou si c'est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sèche inerte et mettre dans un contenant approprié pour les déchets. Jeter via un entrepreneur licencié d'élimination des déchets.

Déversement important : Arrêter la fuite si c'est sans risque. Déplacer les contenants de la zone de déversement. S'approcher du déversement dans le sens du vent. Empêcher l'entrée du déversement dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Laver les déversements dans une usine de traitement des eaux usées ou procéder comme suit. Contenir et recueillir le déversement avec un matériau absorbant non combustible, comme du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomée et mettre le contenant aux rebuts selon les réglementations locales (voir la section 13). Jeter via un entrepreneur licencié d'élimination des déchets. Le matériau absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé.

Fiche signalétique

Mesures d'urgence

Zone isolée. Tenir éloigné le personnel non nécessaire.

Précautions personnelles et équipement protecteur

Aucune action ne doit être effectuée impliquant tout risque personnel ou sans une formation adéquate. Évacuer les zones proches.

Ne pas permettre d'admission du personnel superflu et non protégé. Ne pas toucher et ne pas marcher dans le matériau déversé. Ne pas respirer les vapeurs ou les bruines. Offrir une ventilation adéquate. Porter l'appareil respiratoire qui convient lorsque la ventilation est inadéquate. Mettre sur soi l'équipement protecteur personnel approprié.

Précautions environnementales

Éviter la dispersion du matériau déversé et les ruissellements et le contact avec le sol, les entrées d'eau, les drains et les égouts. Informer les autorités appropriées si le produit a provoqué une pollution environnementale (égouts, entrées d'eau, sol ou air).

Prévention des dangers secondaires

Aucune.

* * * Section 7 - Manipulation et entreposage * * *

Procédures de manipulation

Mettre sur soi l'équipement protecteur personnel approprié (voir la Section 8). Les personnes ayant des antécédents de problèmes de sensibilisation de la peau, ne doivent pas travailler dans des environnements où ce produit est utilisé. Éviter toute exposition - Obtenir les instructions spécifiques avant l'utilisation. Éviter toute exposition lors d'une grossesse. Avant d'utiliser le produit, veuillez lire et comprendre toutes les mesures de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou les bruines. Ne pas avaler. Utiliser seulement avec une ventilation adéquate. Porter l'appareil respiratoire qui convient lorsque la ventilation est inadéquate. Conserver le contenant original ou un autre contenant approuvé conçu d'un matériau compatible. Le conserver bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants vides gardent les résidus du produit et peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser les contenants.

Procédures d'entreposage

Entreposer entre les températures suivantes : 2 à 40 °C (35,6 à 104 °F). Entreposer selon les réglementations locales.

Entreposer dans un contenant original protégé des rayons directs du soleil dans un endroit sec, frais et bien aéré, loin de tout matériau incompatible (voir la Section 10) et des aliments et boissons. Entreposer sous clé. Garder le contenant hermétiquement fermé jusqu'à l'utilisation du produit. Les contenants ouverts doivent être refermés soigneusement et conservés tout droit pour empêcher les fuites. Ne pas entreposer dans des contenants sans étiquettes. Utiliser un contenant approprié pour éviter la contamination environnementale.

Incompatibilités

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts.

Fiche signalétique

*** Section 8 - Contrôles de l'exposition/Protection individuelle ***

Limites d'exposition du composant

Diéthylènetriamine (203-865-4)

ACGIH :	1 ppm TWA Peau - contribution potentielle significative à l'exposition globale par voie cutanée
Autriche :	1 ppm TWA [TMW]; 4 mg/m ³ TWA [TMW]
Belgique :	1 ppm TWA; 4,3 mg/m ³ TWA Peau
Danemark :	1 ppm TWA; 4 mg/m ³ TWA Potentiel d'absorption cutanée
Finlande :	3 ppm STEL; 13 mg/m ³ STEL 1 ppm TWA; 4,3 mg/m ³ TWA Potentiel d'absorption cutanée
France :	1 ppm TWA [VME]; 4 mg/m ³ TWA [VME]
Grèce :	1 ppm TWA; 4 mg/m ³ TWA
Irlande :	1 ppm TWA; 4 mg/m ³ TWA Potentiel d'absorption cutanée
Portugal :	1 ppm TWA [VLE-MP]
Espagne :	1 ppm TWA [VLA-ED]; 4,3 mg/m ³ TWA [VLA-ED] peau - potentiel d'exposition cutanée agent sensibilisant
Suède :	1 ppm LLV; 4,5 mg/m ³ LLV 2 ppm STV; 10 mg/m ³ STV

Bisphénol A (201-245-8)

Autriche :	5 mg/m ³ STEL [KZW] (fraction inhalable) 5 mg/m ³ TWA [TMW] (fraction inhalable) Agent sensibilisant
Belgique :	10 mg/m ³ TWA
Danemark :	3 mg/m ³ TWA (matière en particules)
France :	10 mg/m ³ TWA [VME] (particules inhalables)
Allemagne :	5 mg/m ³ TWA AGW (Les risques de dommages à l'embryon ou au fœtus peuvent être exclus lorsque des valeurs AGW et BGW sont observées, fraction inhalable, facteur d'exposition de 1) 5 mg/m ³ TWA MAK (fraction inhalable) 5 mg/m ³ pic (fraction inhalable)
Pays-Bas :	10 mg/m ³ TWA (respirable)
Espagne :	10 mg/m ³ TWA [VLA-ED] (valeur limite indicatrice)

Mesures d'ingénierie

Utiliser uniquement ce produit lorsqu'une ventilation adéquate est disponible. Utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou autres mesures techniques pour maintenir le niveau de polluants atmosphériques reçu par le travailleur sous les limites d'exposition recommandées ou obligatoires.

Équipement de protection individuelle : Respiratoire

En cas de ventilation inadéquate, porter une protection des voies respiratoires. Le choix d'un respirateur doit être basé sur les niveaux d'exposition anticipés ou connus, les risques du produit et les limites d'utilisation sécuritaire du respirateur choisi.

Équipement de protection individuelle : Mains

Utiliser des gants approuvés aux normes pertinentes, à savoir E 374 (Europe) et F379 (États-Unis). L'adaptabilité et la durabilité d'un gant dépend de son usage, à savoir la fréquence et la durée des contacts, la résistance chimique du matériau du gant et sa dextérité. Rechercher toujours l'avis de fournisseurs de gants.

Fiche signalétique

Équipement de protection individuelle : Yeux

Une protection oculaire répondant à une norme approuvée doit être utilisée lorsqu'une évaluation des risques indique qu'il est nécessaire d'éviter une exposition oculaire aux éclaboussures de liquides, aux vapeurs, aux gaz ou aux poussières.

Équipement de protection individuelle : Peau et corps

Des gants étanches, résistants aux produits chimiques répondant à une norme approuvée doivent être portés en tout temps lors de la manipulation de produits chimiques si une évaluation de risques indique que c'est nécessaire.

*** Section 9 - Physical & Chemical Properties ***

Apparence :	Jaune, transparent	Odeur :	Comme de l'amine
État physique :	Liquide	pH :	11 (Conc. % en poids) : 50 %
Pression de vapeur :	0,1 kPA (20 °C)	Densité de vapeur :	Non disponible
Point d'ébullition :	>200 °C	Point de fusion :	Non disponible
Solubilité (H₂O) :	Partiellement soluble	Densité relative :	Non disponible
Taux d'évaporation :	Non disponible	COV :	Non disponible
Viscosité :	Dynamique : 3 400-5 000 mPas @25 °C	Coeff. octanol/H₂O :	Non disponible
Point d'éclair :	110 °C	Méthode du point d'éclair :	(PMCC)
Limite supérieure d'inflammabilité (LSI) :	Non disponible	Limite inférieure d'inflammabilité (LI) :	Non disponible
Taux de combustion :	Non disponible	Allumage automatique :	Non disponible

*** Section 10 - Information sur la réactivité et la stabilité chimique ***

Stabilité chimique

C'est un matériel stable.

Potentiel de réactions dangereuses

Sous des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, les réactions dangereuses ne se produiront pas.

Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

Produits incompatibles

Acides forts, bases fortes, agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

Sous des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, les produits dangereux de décomposition ne devraient pas exister

*** Section 11 - Information toxicologique ***

Toxicité aiguë

Analyse du composant - LD50/LC50

Diéthylènetriamine (111-40-0)

Voie orale LD50 Rat 819 mg/kg; Voie cutanée LD50 Lapin 672 mg/kg

Bisphénol A (80-05-7)

Voie orale LD50 Rat 3 200 mg/kg; Voie cutanée LD50 Lapin 3 000 mg/kg

Effets potentiels sur la santé : Stimulation/Propriété de corrosion cutanée

Provoque des brûlures graves. Nocif par contact cutané.

Fiche signalétique

Effets potentiels sur la santé : Stimulation/Dommages critiques aux yeux

Provoque de sérieux dommages oculaires.

Effets potentiels sur la santé : Ingestion

Peut provoquer des brûlures à la bouche, la gorge et l'estomac.

Effets potentiels sur la santé : Inhalation

Peut provoquer une irritation respiratoire. L'exposition aux produits de décomposition peut provoquer un risque pour la santé. Des effets graves peuvent être retardés suite à une exposition.

Sensibilisation des organes respiratoires/Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagénicité des cellules génératives

Ce produit n'est pas signalé comme ayant tout effet mutagène.

Cancérogénicité

A : Information générale sur le produit

Ce produit n'est pas signalé comme ayant tout effet cancérogène.

B : Composant cancérogène

Aucune des composants de ce produit n'est énuméré par l'ACGIH, l'IARC, l'OSHA, le NIOSH ou le NTP.

Toxicité pour la reproduction

Ce produit n'est pas signalé comme ayant tout effet toxique sur la reproduction.

Toxicité générale à un organe cible spécifique : Exposition unique

Peut provoquer une irritation respiratoire.

Toxicité générale à un organe cible spécifique : Exposition répétée

Ce produit n'est pas signalé comme ayant tout effet d'exposition répétée de toxicité à un organe cible spécifique.

Risque aux organes respiratoires par aspiration

Pas un risque d'aspiration.

* * * Section 12 - Information écologique * * *

Écotoxicité

A : Information générale sur le produit

Ce produit n'est pas signalé comme ayant tout effet écotoxique.

B : Analyse du composant - Écotoxicité - Toxicité aquatique

Diéthylènetriamine (111-40-0)

Test et espèces

Conditions

96 heures LC50 <i>Leuciscus idus</i>	430 mg/L [semi-statique]
96 heures LC50 <i>Poecilia reticulata</i>	248 mg/L [statique]
96 heures LC50 <i>Poecilia reticulata</i>	1 014 mg/L [semi-statique]
72 heures EC50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	1 164 mg/L
96 heures EC50 <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>	345,6 mg/L
96 heures EC50 <i>Desmodesmus subspicatus</i>	592 mg/L
24 heures EC50 <i>Daphnia magna</i>	37 mg/L
48 heures EC50 <i>Daphnia magna</i>	16 mg/L

Fiche signalétique

Bisphénol A (80-05-7)

Test et espèces

	Conditions
96 heures LC50 Pimephales promelas	3,6-5,4 mg/L [écoulement au travers]
96 heures LC50 Pimephales promelas	4,0-5,5 mg/L [statique]
96 heures LC50 Oncorhynchus mykiss	4 mg/L
96 heures LC50 Brachydanio rerio	9,9 mg/L [statique]
96 heures EC50 Pseudokirchneriella subcapitata	2,5 mg/L
48 heures EC50 Daphnia magna	10,2 mg/L
48 heures EC50 Daphnia magna	3,9 mg/L
48 heures EC50 Daphnia magna	9,2 - 11,4 mg/L [Statique]

Conditions

Persistance/dégradabilité

Aucune information disponible pour le produit.

Bioaccumulation

Aucune information disponible pour le produit.

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible pour le produit.

*** Section 13 - Considérations pour l'élimination ***

Instructions pour l'élimination des déchets

Voir la Section 7 pour les procédures de manipulation. Voir la Section 8 pour les recommandations d'équipement protecteur personnel.

Élimination de l'emballage/contenants contaminés

Jeter le contenu/contenant selon les réglementations locales/régionales/nationales et internationales.

*** Section 14 - Information sur le transport ***

Information IATA

Nom d'expédition : Diéthylènetriamine

NUMÉRO ONU : 2079 Classe de risques : 8 Groupe d'emballage : II

Information ICAO

Nom d'expédition : Diéthylènetriamine

NUMÉRO ONU : 2079 Classe de risques : 8 Groupe d'emballage : II

Information IMDG

Nom d'expédition : Diéthylènetriamine

NUMÉRO ONU : 2079 Classe de risques : 8 Groupe d'emballage : II

*** Section 15 - Informations réglementaires ***

Informations réglementaires

ÉTIQUETAGE ET INDICATION UE :

Symbole(s) :

C

Fiche signalétique

Mentions de risques :

R34 Provoque des brûlures.
R21/22 Dangereux lors d'un contact cutané et si avalé.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact cutané.
R62 Risque possible de fertilité réduite..

Analyse de substance - Inventaire

Composant / CAS	EC N°	UE	CAN	TSCA
Diéthylènetriamine 111-40-0	203-865-4	EINECS	LIS	Oui
Bisphénol A 80-05-7	201-245-8	EINECS	LIS	Oui

* * * Section 16 - Autre information * * *

Légende

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists; ADG = Australian Code for the Transport of Dangerous Goods by Road and Rail; ADR/RID = European Agreement of Dangerous Goods by Road/Rail; AS = Standards Australia; DFG = Deutsche Forschungsgemeinschaft; DOT = Department of Transportation; LIS = Liste intérieure des substances; UE = Union européenne; EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances; ELINCS = Liste européenne des substances chimiques notifiées; UE = Union Européenne; HMIS = Hazardous Materials Identification System; CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer; OMI = Organisation maritime internationale; IATA = Association du Transport Aérien International; MAK = Concentration maximale en milieu de travail; LES = Liste extérieure des substances; NFPA = National Fire Protection Association; NOHSC = National Occupational Health & Safety Commission; NTP = National Toxicology Program; STEL = Limite d'exposition de courte durée; TDG = Transportation of Dangerous Goods; TLV = Valeur limite d'exposition; TSCA = Toxic Substances Control Act; TWA = Moyenne pondérée dans le temps

Documentation de référence

Disponible sur demande.

Fin de la fiche